

Histoire de l'Epoque contemporaine

Titulaire

Pieter LAGROU (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

HIST-B115

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours se fixe trois objectifs:

- 1) couvrir l'histoire contemporaine de 1789 à aujourd'hui;
- 2) couvrir le continent européen dans sa plus grande étendue, en ce compris le monde russe et ottoman et certains aspects d'histoire coloniale;
- 3) offrir une narration alternative à travers une approche thématique.

Trois thématiques sont abordées:

- 1) Le gouvernement et la langue

Comment comprendre que la langue soit une donnée politique si centrale dans l'histoire européenne contemporaine? Nous examinerons comment la langue devient politique avec la Révolution française, mais aussi comment l'occupation napoléonienne provoque un réflexe d'aliénation face au monopole revendiqué du français comme langue de la liberté. Le monde germanophone, d'abord, s'approprie l'agenda révolutionnaire en remplaçant l'idée d'une révolution universelle aboutissant à la souveraineté du peuple par l'idée de la souveraineté des peuples, chaque peuple étant défini comme la somme des personnes parlant la même langue. Or, si pour Jacob Grimm et ses contemporains, c'est la langue qui fait le peuple et que donc seul un État défini en termes linguistiques peut offrir un cadre légitime à sa souveraineté, on constate vite que la dynamique à l'œuvre est exactement l'inverse: c'est l'État qui fait le peuple en imposant un standard linguistique. Contrairement à ce que prétendent les nationalistes, ils ne défendent jamais la cause de la langue du peuple, mais cherchent à remplacer les langues vernaculaires par de nouveaux standards. On assiste donc à un processus d'invention de langues nationales, dans le pourtour du monde germanique, dans le monde slave, en Grèce, au sein du mouvement sioniste, en Norvège, etc. Et on assiste à un processus de nationalisation des masses, notamment par l'enseignement obligatoire, prenant pour exemple l'Italie, la

France de la III^e République, la Flandre ou encore en comparant la situation scolaire en Bohême-Moravie et en Haute-Hongrie.

- 2) Le gouvernement des peuples

Si le premier angle thématique permet de comprendre la dynamique lente de la fabrique du citoyen par la langue et par l'école, le deuxième angle examine des processus beaucoup plus rapides, brutaux et meurtriers. La dissolution de l'Empire ottoman et l'émergence de nouveaux États-nations dans les Balkans inaugurent dès le milieu du XIX^e siècle une nouvelle ère d'expulsions, d'échanges forcés de populations et de massacres, à commencer par les expulsions massives des musulmans d'Europe, suivis par le génocide des Arméniens et l'expulsion des orthodoxes grecs d'Anatolie. Les conférences de paix à Paris en 1919 cherchent à éviter que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes revienne au droit des majorités à disposer des minorités en instaurant un régime de traités des minorités censé régir la nouvelle cartographie de l'Europe. Le système était pourtant incohérent et la Société des Nations impuissante à imposer son application. Entre 1938 et 1948, c'est une autre recette qui fait le consensus: résoudre une fois pour toutes le problème des minorités par de nouvelles frontières, accompagnées d'expulsions massives des minorités. Ce processus prend la forme de violences massives et de massacres allant jusqu'au génocide, redessinant la carte de l'Europe centrale.

- 3) Le gouvernement du suffrage

La souveraineté du peuple ne soulève pas seulement la question du périmètre d'un peuple, mais aussi celui du périmètre du suffrage. Proclamée en 1789, elle mit près d'un siècle et demi, parfois plus, surtout pour le suffrage des femmes, à se traduire en un système basé sur le suffrage universel. L'élan révolutionnaire est tout autant caractérisé par la foi dans le bon sens du peuple que par l'angoisse de son absence. Des élites urbaines éclairées, l'émancipation du peuple se propage par cercles concentriques vers les campagnes, les classes laborieuses, les peuples colonisés. L'agenda paternaliste du mouvement émancipateur retarde l'accès à la citoyenneté active en invoquant sa prématurité. Le peuple est perçu comme inculte, ou encore en proie aux sirènes populistes, en 1848 comme en 2020. L'élargissement du suffrage n'est pas qu'un changement quantitatif de la politique à l'époque contemporaine: c'est une transformation qualitative. On en arrive ainsi d'un parlement de contribuables, soucieux avant tout de protéger la propriété privée, à un État Providence et de libertés négatives limitant le pouvoir du gouvernement sur les citoyens, à des libertés positives, qui demandent une action accrue du gouvernement. L'accroissement de l'électorat est ainsi accompagné de l'accroissement du rôle de l'État et de la part de la dépense publique dans l'économie nationale, qui passe en moins d'un siècle de 10 à 50%. La crise agricole, l'exode rural, l'industrialisation et l'urbanisation galopante constituent des défis de taille pour les gouvernements minimalistes hérités de l'ère libérale du dix-neuvième siècle. Le vingtième siècle verra donc l'émergence de régimes plus autoritaires et interventionnistes, du bolchévisme au fascisme en passant par les dictatures réactionnaires. L'échelle de ces défis met aussi en cause l'inadéquation de la taille des États hérités de l'ère des nationalismes et de la *Kleinstaaterei* du siècle écoulé entre 1848 et 1948. Un État plus interventionniste se doit aussi

de passer à l'échelle géographique supérieure. C'est ainsi que les enjeux de la construction de l'État Providence sont indissociables de ceux de la décolonisation et de l'intégration européenne.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours vise à développer une réflexion critique sur la démocratie contemporaine en interrogeant ses origines historiques et les aléas de son développement depuis 230 ans. La démocratie est un ensemble de principes et d'injonctions souvent conflictuelles. Ses formes spatiales et institutionnelles sont en mouvement permanent, cherchant à chaque fois de trouver de nouveaux équilibres précaires. Penser la démocratie européenne aujourd'hui demande une mise en perspective dans la profondeur chronologique et dans toute l'étendue géographique. Par un déplacement systématique de perspective, le cours invite les étudiants à revisiter les grandes questions d'actualité sous des angles inattendus, développant leur mobilité intellectuelle, leur curiosité, leur ouverture d'esprit et leur cosmopolitisme. Qu'est-ce, une identité ? Qu'est-ce, une nation ? Qu'est-ce, la démocratie ? Le référendum est-il l'expression suprême de la souveraineté du peuple ? Les droits de l'homme constituent-ils un agenda suffisant pour la politique aujourd'hui ? Comment équilibrer la protection des minorités et les droits des majorités ? Comment conjuguer un régime de droits inaliénables avec un régime basé sur la majorité des suffrages ?

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

HIST-B300 | Enjeux et philosophie de l'histoire | 5 crédits

Connaissances et compétences pré-requises

Les étudiants sont censés avoir des connaissances élémentaires de la chronologie de l'histoire contemporaine européenne et de pouvoir naviguer dans sa cartographie à travers le temps. Comme le cours est structuré à partir de questionnements thématiques, les grands événements de l'histoire européenne ne sont pas abordés en tant que tels et censés être connus dans leurs grandes lignes. Une ouverture aux grandes langues européennes (allemand, anglais et italien) est un plus, même si des traductions seront systématiquement fournies en cours.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours se déroule sur 24 séances de 2 heures en amphithéâtre, devant plusieurs centaines d'étudiants. Il consiste principalement en un exposé oral par l'enseignant, richement illustré par des projections qui sont toujours mis en ligne avant le cours. L'interactivité est activement recherchée en questionnant le public, en encourageant la prise de parole, par l'organisation de tests hebdomadaires sur l'UV après chaque cours, par la mise en ligne de sondages sur l'UV, par l'organisation d'un examen blanc fin octobre et d'un examen partiel dispensatoire fin novembre.

Tous les examens des années précédentes sont mis en ligne progressivement, sous la forme d'examens blancs et avec les

corrigés complets. Ces corrigés, sous forme de questions-réponses, forment de fait une sorte de syllabus.

L'essentiel des tests se présentent sous la forme de "glisser déposer" ou "appariement", mais la possibilité est également offerte de répondre à une question ouverte en ligne sous forme d'examen blanc (dont la notation n'intervient pas dans la note finale)

Références, bibliographie et lectures recommandées

Des lectures facultatives sont disponibles sur l'UV, mais la matière de l'examen consiste exclusivement de ce qui a été dit en montré en cours.

Support(s) de cours

Université virtuelle et Podcast

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

pieter.lagrou@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen écrit

Examen écrit

Question ouverte à réponse courte, Question ouverte à développement long, Question ouverte à texte à trous et Question visuelle

Examen à livre ouvert

Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'évaluation se déroule en cinq temps:

1. La période de l'autoévaluation (s1-6)

- > Des tests optionnels en ligne sur l'UV
- > Un examen blanc en ligne début novembre
- > Non comptant, non obligatoire

2. La période de contrôle continu (s7-12)

- Des tests hebdomadaires sur l'UV comptants pour ¼ de la note (5/20)
- Un examen partiel dispensatoire (partie 1) sur question ouverte comptant pour ¼ de la note (5/20) organisé début décembre

3. La période de contrôle final (examen en ligne du jeudi 11 janvier)

- Une question ouverte (parties 2+3) comptant pour ¼ de la note (5/20)
- Une partie test comptant pour ¼ de la note (5/20)

4. Le rattrapage (en ligne le vendredi 26 janvier au lieu de mai)

Les notes de l'examen final du 11 janvier seront publiées le samedi 20 janvier. Les étudiants qui n'ont pas obtenu la moyenne peuvent

représenter l'examen (deux questions ouvertes (2x5) et une partie tests (10/20)

5. La session d'août

Les étudiants qui n'ont pas obtenu la moyenne lors des deux examens de janvier peuvent représenter l'examen (deux questions ouvertes (2x5) et une partie tests (10/20)

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Contrôle continu: 5/20 points tests en ligne; 5/20 question ouverte en examen partiel début décembre

Contrôle final: 5/20 test en ligne; 5/20 question ouverte janvier examens de rattrapage de fin janvier et d'août: 2 questions ouvertes (2 x 5/20) et une partie tests (10/20)

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

BA-COMM | Bachelier en information et communication | bloc 2, BA-LCLAS | Bachelier en langues et lettres anciennes,

orientation Classiques | bloc 2, BA-LGERM | Bachelier en langues et lettres modernes, orientation Germaniques | bloc 2, BA-LLANG | Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale | bloc 2, BA-LORIE | Bachelier en langues et lettres modernes, orientation Orientales | bloc 2, BA-LROMA | Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale | bloc 2 et BA-LSLAV | Bachelier en langues et lettres modernes, orientation Slaves | bloc 2

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

BA-HHAAR | Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale | bloc 2 et bloc 3, BA-HHIST | Bachelier en histoire | bloc 1, BA-HMUSI | Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie | bloc 2 et bloc 3, BA-POLI | Bachelier en sciences politiques, orientation générale | bloc 1, BA-PPHIL | Bachelier en philosophie | bloc 2 et bloc 3, BA-SHUM | Bachelier en sciences humaines et sociales | option Bruxelles/bloc 1 et BA-SOCA | Bachelier en sociologie et anthropologie | bloc 2

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences

BA-GEOG | Bachelier en sciences géographiques, orientation générale | bloc 2 et bloc 3